AR Prefecture

016-200054047-20221114-2022_11_14_13-DE
Reçu le 16/11/2022
Publié le 16/11/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

CONFOLENS
Cité de Confluences

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 19
Excusés-Absents : 07
Délégations : 03

Date de Convocation :
jeudi 3 novembre 2022

Date d'affichage :
jeudi 3 novembre 2022

Le quatorze novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 3 novembre 2022, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux.

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DEVAINE Colette, Mme LANDREVIE Susanne, Mme LAFONT Cindy, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise.

Délégations : Mme Colette DEVAINE à M. DUPRÉ Jean-Noël, M. Justin DEVAINE à M. MILLOTTE Amaury, Mme LANDREVIE Susanne à M. GRAVELLE Alain

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

Mme MANCEAU Emmanuelle arrive en cours de séance et prend part au vote à partir de la délibération n°6

2022/11/14
N° 13

13 - Affaires juridiques. Renouvellement de bail de l'immeuble loué à usage de bureau sis au 7 rue du Soleil 16500 Confolens mis à la disposition de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente

M. Le Maire expose au Conseil Municipal que le bail de l'immeuble loué à usage de bureau affecté au Centre des Finances Publiques de Confolens devenu Service de Gestion Comptable (SGC) de Confolens arrive à échéance au 31 décembre 2022.

Il propose de renouveler ce bail à compter du 1er janvier 2023, entre la Ville de Confolens et l'état représenté par Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Charente qui a pour objet de définir les modalités de location de ces locaux (loyer, charges, impôts, taxes …).

Monsieur Le Maire procède à la lecture du bail annexé à cette délibération.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

- ACCEPTE les termes du bail de location de l'immeuble sis au 7 rue du soleil à Confolens mis à la disposition au Centre des Finances Publiques de Confolens devenu Service de Gestion Comptable (SGC) de Confolens.

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer ce bail.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 15 novembre 2022

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens